

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes

**EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU
GRADE DE TECHNICIEN DE PREMIER GRADE**

Option : Affaires économiques et Statistiques agricoles
Session : 9 septembre 2007
Epreuve : Ecrite
Durée : 4 heures
Coefficient : 4

Traiter au choix l'un des deux sujets suivants :

Sujet I :

La nécessité d'une réforme de la politique agricole marocaine revient de plus en plus fréquemment dans les différents écrits du Ministère de l'Agriculture et de la presse. Des mesures ont été déjà prises et mises en œuvre pour certaines filières, mais restent insuffisantes. A l'occasion de la nouvelle législature, cette question reviendra certainement avec force.

Tout en précisant les insuffisances et les limites de la politique actuelle et en se référant aux performances actuelles du secteur agricole, quels devraient être les orientations, les objectifs visés, ainsi que les axes essentiels de la réforme. Proposer quelques mesures pragmatiques pour concrétiser chacun de axes retenus.

N'hésitez pas à illustrer vos arguments en se basant sur des exemples de filières.

Sujet II :

Le système des statistiques agricoles marocaines est l'un des systèmes les plus performants dans la région des pays arabes et africains. Ce système établi dans les années 1980, reste perfectible à la lumière des mutations qu'a connu le secteur agricole et des nouveaux besoins en information statistique fiable et orientée vers la prise de décision.

Analyser le système actuel des statistiques agricoles, ses forces et ses faiblesses. Proposer quelques pistes de réformes/améliorations en vue d'en faire un outil performant de prise de décisions pour l'Etat et pour tous les opérateurs économiques. Vos réponses doivent être argumentées.